

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Glycerolum 99.5%

N° d'article 07390000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 56-81-5

EINECS-Nr. 200-289-5

INCI Glycerin

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique pour synthèse, Cosmétique, pharmacie, Aliment

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.1. Substances

Poids moléculaire

Valeur 92.09 g/mol

Autres ingrédients ***

Glycerol

No. CAS 56-81-5

No. EINECS 200-289-5

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

Concentration >= 95 %
Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protéger les secouristes. Conduire chez le médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, jet d'eau. Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools. Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 5 40 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Matériau approprié : matière plastique. Utiliser des récipients en acier. Utiliser des récipients en aluminium.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Peroxydes, Ne pas stocker avec des bases puissants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Le produit est hygroscopique. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Protéger des fortes chaleurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Cosmétique; pharmacie; Aliment

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

Glycerol

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	50	mg/m ³
Valeur limite à courte terme	100	mg/m ³
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; OAWKT AN		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque cela est possible, la ventilation peut s'accompagner d'une aspiration aux postes de travail et d'une extraction générale convenable.

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Éviter le contact avec les yeux. Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire - Note

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz A.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié	butyle
Matériau approprié	polyéthylène
Matériau approprié	néoprène
Matériau approprié	Natural Latex
Matériau approprié	PVC
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

nécessaire; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
valeur pH	
Valeur	7
Point de fusion	
Valeur	18.17 °C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	290 °C
Point d'éclair	
Valeur	> 180 °C
Pression de vapeur	
Valeur	< 0.1 hPa
température	20 °C
Densité de vapeur	
Valeur	env. 3.1 g/cm ³
Densité	
Valeur	1.26 g/cm ³
température	20
Hydrosolubilité	
Remarque	soluble

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

Température d'inflammabilité

Valeur 429 °C

température de décomposition

Valeur env. 250 °C

Viscosité**dynamique**Valeur 1.412 mPa.s
température 20 °C**9.2. Autres informations****Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des agents d'oxydation forts

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de dégagement de vapeurs toxiques par chauffage à température supérieure à la température de décomposition.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Flammes. Etincelles. Moisture sensitive.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, acryaldéhyde, Péroxydes

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Glycerol**Espèces rat 12600 mg/kg
DL50**Glycerol**Espèces rat 1310 mg/kg
NOAEL**Glycerol**Espèces rat 27200 mg/kg
DL50**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Glycerol**Espèces cobaye 56750 mg/kg
DL50**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

Glycerol

Remarque N'est disponible

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Glycerol**Espèces lapin
Durée d'exposition 24 h
évaluation légèrement irritant**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****Glycerol**Espèces lapin
Durée d'exposition 24 h
évaluation légèrement irritant**Sensibilisation (Composants)****Glycerol**

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**Glycerol**

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité (Composants)**Glycerol**évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Glycerol**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.

Glycerolévaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode OECD 471**Toxicité reproductrice (Composants)****Glycerol**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)**Glycerol**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Glycerol**Médi 68100 mg/l
ane
Durée d'exposition 96 h**Glycerol**

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

CL 50	54			g/l
Durée d'exposition	96	h		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Glycerol**

Espèces	Daphnia			
CE50	10			g/l

Toxicité pour les algues

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Glycerol**

Espèces	Pseudomonas putida			
EC5	> 10			g/l
Durée d'exposition	16	h		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Glycerol**

évaluation Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Glycerol**

log Pow -1.75

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****Glycerol**

Légèrement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Glycerol**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Glycerolum 99.5%

Numéro de la matière: 073900

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.05.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 17.05.22

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.